

Communiqué de presse des Municipalités de Courtelary, Cormoret, Villeret, Sonvilier, Renan et Saint-Imier

Ecoliers de Courtelary à Renan Le ski à prix préférentiel aux Bugnenets-Savagnières

Ce privilège est apprécié loin à la ronde. Un partenariat exemplaire noué avec la société de remontées mécaniques Bugnenets-Savagnières, qui gère le plus grand domaine skiable de l'Arc jurassien, permet aux écoliers de Courtelary à Renan de pratiquer le ski, à un prix défiant toute concurrence.

Dans cette partie de l'Erguël, les élèves des écoles obligatoires se voient offrir la possibilité d'emprunter les traces de Didier Cuche pour une centaine de franc par saison. L'offre est à ce point séduisante que l'hiver dernier 509 jeunes ont souhaité en profiter. Par leur engagement, la société Bugnenets Savagnières SA et les six communes erguéliennes impliquées dans cette opération favorisent la pratique du ski en la rendant populaire – c'est ainsi que l'on fait naître les futurs champions – tout en ajoutant un plus très apprécié à la qualité de vie déjà remarquable offertes dans ce coin de pays.

Parmi tous les documents reçus à l'occasion de la rentrée scolaire, un parvient à capter sans peine l'attention de tous les écoliers répartis entre Courtelary et Renan : le formulaire d'acquisition de cet abonnement prisé. D'ici la mi-septembre environ, les élèves intéressés ne manqueront pas de le retourner en ayant pris la peine de s'acquitter du prix de ce précieux sésame auprès des administrations concernées. Viendra ensuite le temps de réceptionner cet abonnement, source de sains et toniques divertissements hivernaux appréciés depuis l'hiver 2006-2007 par les plus chanceux. Mentionnons que les plus petits, soit les enfants pas encore en âge de scolarité peuvent également profiter de cette abonnement à prix réduit, pour autant qu'une commande directe ait été passé auprès de l'administration de la commune où ils sont domiciliés. Rappelons enfin que cette offre hivernale complète la remise gratuite du Pass-sport aux jeunes des six communes, précieux document qui leur donne l'accès gratuit aux piscines et à la patinoire de Saint-Imier.

(comm)

Saint-Imier, 11 septembre 2013.